

Elancourt le 9 novembre 2015

Comité Directeur de la Fédération Française des Échecs
Lyon – 7 et 8 novembre 2015
RELEVÉ DE DECISIONS

Présents

DELABARRE Olivier	LEROY Christophe	POUSSE Kennisthon
ESCAFRE Stéphane	LEMASLE Raphaël	PRIE Eric
FRETEL Didier	LOYARTE Frédéric	SALAZAR Diego
KULCZAK Anémone	MAISURADZE Nino	VALENTI Jérôme
LAUFERON Patrick	MENSCH Etienne	

Absents excusés représentés

APICELLA Manuel	FONTAINE Robert
BARBIER Thierry	OLLIER Pablo
CARVALLO Henri	SUEZ-PANAMA Gilles
FOING Marc	VARINIAC Emmanuel

Absents excusés, non représentés

VEROT Mélanie

Présents à titre consultatif

REYREAU Stéphane – Directeur général de la Fédération Française des Échecs
 LOPEZ Jordi – Directeur technique national adjoint et Président de la Commission Technique
 HABBOUCHE Julien – Juriste de la Fédération Française des Échecs

Invités

MATHIS Jacques – Directeur National des Jeunes
 PHILIPPE Christophe – Directeur Événementiel de la Fédération Française des Échecs

- Inscription de points supplémentaires à l'ordre du jour :
Unanimité.
- Approbation du procès-verbal du Comité Directeur des 20 et 21 juin 2015 :
18 voix pour, 4 abstentions.

1. COMPETITIONS FEDERALES

- Vote sur le maintien de la répartition des joueurs dans les 6 opens du championnat de France :
20 voix pour, 2 abstentions.
- Vote pour passer les nationaux à partir de 2016 à 10 joueuses et 10 joueurs :
20 voix pour, 2 voix contre.
- Vote sur une modification des règles actuelles de nationalités et de code Fide concernant la participation des joueurs aux opens des championnats de France :
2 abstentions, 20 voix contre.
- Vote sur l'attribution au CDJE 53 à Laval de la finale des collèges et lycées du 27 au 29 mai 2016 :
Unanimité.
- Vote sur l'attribution à l'Echiquier Brissagol (Brissac – 34) de la finale des écoles du 3 au 5 juin 2016 :
Unanimité.

2. TECHNIQUE - SPORTIF

- Vote permettant aux Ligues régionales et Comités départementaux de fixer librement leurs parts sur les droits d'inscription aux Coupes de la Parité, Loubatière et 2000 à partir de la saison 2016-2017 :
14 voix pour, 5 abstentions, 3 voix contre.
- Vote permettant à la Commission Technique d'utiliser à titre dérogatoire le premier week-end des vacances de printemps pour y positionner, en cas de besoin, une ronde d'interclubs adultes à partir de la saison 2016-2017 :
Unanimité.
- Vote sur l'étude de la création d'une catégorie d'âge « mini-poussins » :
18 voix pour, 4 abstentions.

3. DIRECTIONS NATIONALES ET COMMISSIONS PARTICIPATIVES

- Vote pour la nomination de Dominique Ruhlmann comme Directeur National des Championnats Scolaires.
Unanimité.
- Vote pour la participation d'une équipe scolaire UNSS (2 garçons, 2 filles) aux Gymnasiades qui auront lieu en Turquie en juillet 2016 :
18 voix pour, 4 voix contre.
- Vote sur le montant des droits de participation aux finales scolaires à 55 euros :
20 voix pour, 2 abstentions.
- Vote sur la mise en place d'une Foire Aux Questions (FAQ) juridique (questions identifiées) sur le site fédéral :
Unanimité.
- Vote sur la dissolution de la commission non-statutaire Compétitions/Elo :
20 voix pour, 2 abstentions.
- Vote sur le remplacement de Kennisthon Pousse par Antoine Canonne à la présidence de la Commission non-statutaire des Vétérans :
21 voix pour, 1 voix contre.

4. DÉVELOPPEMENT ET FORMATION

- Vote attribuant la gestion du dossier des services civiques à la Direction Nationale du Développement (demande de l'agrément collectif).
17 voix pour, 5 abstentions.
- Vote sur l'amendement des DEFFE concernant les modalités d'examen et la durée du stage de niveau 1 :
Unanimité.

5. BUDGET - INSTITUTIONNEL

- Vote sur l'autorisation du déménagement du siège fédéral : Quartier Des Sept Mares, 78990 Élancourt
Unanimité.
- Vote sur le remplacement de Christophe Leroy par Didier Fretel en qualité de Secrétaire Général de la Fédération Française des Echecs. Christophe Leroy reste membre du Bureau.
Unanimité.

- Vote sur l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) le samedi 9 janvier 2016, suivie en cas de besoin d'une seconde Assemblée Générale Extraordinaire le samedi 6 février 2016, pour la modification des statuts et du règlement intérieur fédéral :
Unanimité.
- Vote sur la création d'une Commission ad 'hoc honoraire (du 10.11 au 11.12), composée de Jean Bertrand, Jacques Lambert et Lionel Maisonneuve, chargée d'un travail de relecture et de donner un avis consultatif sur les futurs textes proposés aux AGE.
Unanimité
- Vote spécial sur le maintien de la rémunération du Président de la Fédération Française des Echecs en 2016.
15 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre.
Conformément au règlement, ce vote s'est déroulé en dehors de l'intéressé, porteur de 3 voix durant la séance.

SOUS TOUTES RESERVES

Le Secrétaire Général, Didier Fretel

